

**EuroLand Corporate :
Conseil de l'augmentation de capital de Visiativ pour un montant
de 15,1 M€ couronnée d'un très large succès**

18 décembre 2017. EuroLand Corporate a conseillé Visiativ dans la réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant de 15,1 M€ pour laquelle la demande a été supérieure de plus de 3,4 fois à l'offre, soit une demande totale de 51,3 M€.

Ce vif succès de l'opération témoigne de la confiance des investisseurs dans le projet ambitieux de Visiativ qui prévoit au travers son plan NEXT 100 d'atteindre 200 M€ de chiffre d'affaires à horizon 2020, tout en améliorant le niveau de la rentabilité, et en combinant croissance organique et croissance externe.

Les équipes d'EuroLand Corporate remercie les fondateurs et dirigeants de Visiativ pour leur confiance.

A propos d'EuroLand Corporate :

Créée en 1999, EuroLand Corporate est le conseil financier des PME et ETI cotées et non cotées pour des opérations de levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition, cession, et recomposition du capital.

En 2017, EuroLand Corporate accompagne les dirigeants de 40 small et mids caps. Depuis sa création EuroLand Corporate a conseillé plus de 30 IPO, 70 opérations de levées de capitaux propres et 23 opérations de levées de dettes.